



## Projet de port pétrolier à Cacouna (Québec) : Quand l'incompétence devient un dogme!

Par [Gérard Montpetit](#)

Mondialisation.ca, 05 octobre 2014

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#), [Loi et Justice](#),  
[Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

La juge Roy vient de donner une gifle au Ministre de l'environnement en arrêtant les travaux de forage à Cacouna; le tout donne un air d'incompétence à monsieur Heurtel [1]. Ce n'est que le dernier épisode de dérapages par les ministères de l'environnement et des ressources naturelles en matière de carburants fossiles. À tel point que l'on peut se demander si le tout se rattache à ce que Robert Rumilly, historien et biographe de Duplessis appelait le «*dogme de l'incompétence canadienne-française en matière de finances publiques*» [2].

La volonté d'aller dans le pétrole et le gaz à tout prix a donné de beaux exemples d'incompétence. Parmi les plus flagrants, en septembre 2010, La Presse nous apprenait que le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) avait vendu les «claims» gazières sous nos pieds à 0,10 \$ l'hectare alors que la Colombie-Britannique vendait les siens à 1 000 \$/ha (et plus). En coupant la poire en deux à 500 \$/ha, le rapport du BAPE a estimé que le manque à gagner se situe à 5 milliards. Incompétence de nos gouvernants, mais quel «bargain» pour les gazières!

Et maintenant, le premier ministre trouve normal que nous soyons une autoroute pour le transport du «dil bit» tiré des sables bitumineux de l'Alberta parce que nous recevons de la péréquation [3]. Trains-blocs, superpétroliers et oléoducs sont des menaces à notre qualité de vie, mais nous ne recevons aucune contrepartie économique significative. À Lac-Mégantic, 47 vies et au moins 200 millions de nos taxes sont le prix que nous avons déjà payé pour que les «autres» fassent de l'argent à nos dépens. Le gouvernement de madame Clark de la Colombie-Britannique s'est objecté au pipeline Northern Gateway parce que sa province doit assumer les risques environnementaux sans recevoir de contrepartie économique. Est-ce à dire, encore une fois, que le gouvernement de la Colombie-Britannique est plus compétent que le nôtre?

Et la sécurité? La cupidité irresponsable des pétrolières est telle qu'il n'y a aucun moyen de nettoyer un déversement majeur. En ces temps de coupures budgétaires, monsieur Couillard est tellement bien dans son rôle de lèche-bottes des pétrolières qu'il est prêt à payer, à même nos taxes, pour terminer le nettoyage des dégâts de Lac-Mégantic, pour dépolluer une autre rivière Kalamazoo ou pour un autre désastre comme celui du Golfe du Mexique.

Les coupures des services aux citoyens est-il le prix que le gouvernement de monsieur Couillard est prêt à payer pour avoir les moyens de réparer les négligences des pétrolières?

Si c'est le cas, pour être cohérent avec ses paroles, il devrait abolir le ministère de l'environnement et le renommer «Ministère du développement accéléré du pétrole»!

Au contraire, c'est en devenant «maîtres chez nous», en développant nos ressources avec nos compétences, en innovant dans les énergies vertes que notre société s'épanouira. Ce n'est pas en laissant les «autres» utiliser notre territoire pour ensuite leur quémander la charité que nous avancerons. En août 1944, Duplessis essayait de se battre contre le dogme de notre «incompétence» [2]. Je croyais que la société québécoise avait évolué depuis la révolution tranquille! Et nos gouvernants? En acceptant de servir d'autoroute au pétrole albertain, est-ce que l'aplaventrisme obséquieux de monsieur Couillard veut ramener la société québécoise à une période qui précède celle de la Grande Noirceur de Duplessis?

**Gérard Montpetit**

La Présentation

le 2 octobre, 2014

## Notes

1] <http://www.journaldequebec.com/2014/09/25/heurtel-blame-ses-fonctionnaires>

2] Robert Rumilly, Maurice Duplessis et son temps, Volume 2, p. 8 et p.637

3]

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/419564/transport-du-petrole-parent-pauvre-le-quebec-doit-faire-sa-part>

La source originale de cet article est Mondialisation.ca  
Copyright © [Gérard Montpetit](#), Mondialisation.ca, 2014

Articles Par : **[Gérard Montpetit](#)**

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

